

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Le retour de Monseigneur. — IV Le Pape bénit les prêtres du diocèse. — V Médailles-scapulaires (*suite*). — VI Chez les Soeurs de Sainte-Anne: cérémonies religieuses. — VII Aux prières.

AU PRONE

Le dimanche, 27 août

On annonce :

Le premier vendredi du mois.

Dans les dioc. de Montréal, Valleyfield et de Joliette, solennité anticipée de la Nativité.

Note.—Dans les autres diocèses, la neuvaine de la Nativité pourra commencer le 30 août pour finir le 7 septembre, veille de la fête, ou le 1er septembre pour finir le 9 septembre, veille de la solennité (1).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 27 août

Fête du S. Coeur de Marie, **double majeur**; mém. de saint Joseph Calasans et du 12e dim.; préf. de la Ste Vierge; Ev. du dim. à la fin. — Aux II vêpres, mém. 1o de saint Augustin, 2o de saint Joseph Calasans, 3o de saint Hermas.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 3 septembre

Dans les diocèses de Montréal, Valleyfield et Joliette, dans les églises où l'on doit faire la solennité d'un saint titulaire, le 3 septembre, l'on omet celle de la Nativité qui se confondra, cette année, avec celle du saint Nom de Marie.

(1) En faisant cette neuvaine, même privément, chaque fidèle peut gagner : 1o 300 jours d'indulgence à chaque exercice ; 2o une indulgence plénière en se confessant, en communiant et en priant (n'importe où) aux intentions du pape, l'un des jours de la neuvaine, ou des huit jours qui la suivent.